

— 347 —

Enfin, sur la proposition que j'avais transmise en votre nom, et qui prit une portée et une face nouvelles lorsque je pus y joindre l'invitation adressée par le vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Liard, président du Conseil de l'Université de Paris, le comité permanent et la *giunta* acceptèrent chaleureusement l'idée de tenir à Paris le prochain Congrès. Cette proposition, à laquelle M. Dieulafoy apporta son concours très empressé, au nom du ministère de l'Instruction publique, et à laquelle l'ambassadeur de France, M. Barrère, avait bien voulu apporter l'appui de sa haute autorité, fut soumise, suivant le règlement, à l'assemblée générale des congressistes et votée à l'unanimité.

Le prochain Congrès aura donc lieu chez nous en 1916. Il se tiendra à la Sorbonne, sous le haut patronage de l'Université et du recteur. Notre Société y occupera la place qu'elle doit avoir. Mais cela, c'est l'avenir; je n'avais pour le moment à vous entretenir que du passé.

TABLEAUX DE J.-FR. DE TROY
AUX MUSÉES DE BÂLE ET DE NEUCHÂTEL.

(Communication de M. Gaston Brière¹.)

Les Musées de Bâle et de Neuchâtel conservent d'importants tableaux de Jean-François de Troy sur lesquels il est intéressant d'appeler l'attention des historiens de la peinture française du XVIII^e siècle.

Au Musée de Bâle se trouve une peinture représentant *Diane et ses Nymphes au bain surprises par Actéon*, que la colère de la déesse vient de changer en cerf. Cette toile, qui porte le n^o 618 du Catalogue des collections publié en 1910 (Basel, in-16), mesure 1^m29 de hauteur sur 1^m93 de

1. M. G. Brière a commenté plusieurs autres peintures ou sculptures des Musées de Bâle, Neuchâtel et Genève; avec la collaboration de M. C. de Mandach, il compte publier au *Bulletin* de 1913 un relevé critique des principales œuvres d'art françaises modernes conservées dans les collections publiques de la Suisse.